

## Foire aux questions pour la carte d'identité des retraités

---

1. Comment puis-je obtenir la nouvelle carte d'identité plastifiée?
  - a) Si vous êtes déjà retraité, vous recevrez votre nouvelle carte en octobre 2018 ou au cours des semaines suivantes.
  - b) Si vous êtes un nouveau retraité, vous recevrez votre carte d'identité au cours des deux mois suivant votre départ à la retraite.
2. Est-ce que l'ancienne carte cartonnée est toujours valable?

Non. Vous pouvez la détruire.
3. Est-ce que la nouvelle carte remplace la carte d'assurance collective Desjardins?

Cette nouvelle carte ne remplace pas la carte d'assurance collective Desjardins délivrée par Desjardins Sécurité financière. Vous devez la conserver si vos protections d'assurance collective sont toujours en vigueur à la retraite.
4. Que me procure cette nouvelle carte?

Desjardins a négocié de nombreux avantages pour vous.
5. Où puis-je trouver la liste des avantages?

La liste complète se trouve au [www.rcd-dgp.com](http://www.rcd-dgp.com), sous l'onglet « Retraités ».
6. Est-ce que cette liste d'avantages négociés est appelée à changer?

Oui. Nous vous recommandons de consulter régulièrement cette liste au [www.rcd-dgp.com](http://www.rcd-dgp.com), sous l'onglet « Retraités », car elle pourrait être modifiée selon les négociations en cours avec les marchands et les partenaires.
7. Un fournisseur n'a pas voulu m'accorder le tarif négocié pour les retraités. Que puis-je faire?

Communiquez avec le Regroupement des associations de retraités du Mouvement Desjardins au [rarnd94@gmail.com](mailto:rarnd94@gmail.com) ou au 1 888 884-8248. Il pourra vous aider à solutionner votre problème.
8. Pour effectuer des achats en ligne, comment dois-je procéder pour m'identifier comme retraité de Desjardins si on me le demande?

Consultez le processus d'achat pour chaque partenaire. La plupart des partenaires vous demanderont de leur faire parvenir une photo de votre carte de retraité pour profiter de l'offre en ligne.
9. Est-ce qu'un conjoint aura toujours droit à ces avantages à la suite du décès du retraité de Desjardins?

Non, car ces avantages ont été négociés uniquement pour les employés retraités de Desjardins.

10. Est-ce que cette carte à une date d'expiration?

Non, cette carte n'a pas de date d'expiration.

11. J'ai perdu ma carte, que dois-je faire?

En cas de perte, communiquez avec le Regroupement des associations de retraités du Mouvement Desjardins au [rarnd94@gmail.com](mailto:rarnd94@gmail.com) ou au 1 888 884-8248. Prévoyez un délai minimal de deux mois pour recevoir votre nouvelle carte.

12. J'ai des questions, à qui dois-je m'adresser?

Communiquez avec le Regroupement des associations de retraités du Mouvement Desjardins au [rarnd94@gmail.com](mailto:rarnd94@gmail.com) ou au 1 888 884-8248.